



CEEAC

ECCAS

La Commission

COMMUNIQUE

RELATIF A L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION EN REPUBLIQUE DU TCHAD

La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a suivi avec satisfaction la proclamation par la Cour Suprême des résultats définitifs du référendum constitutionnel du 17 décembre 2023 en République du Tchad. A travers ces résultats, soit 85,90 pour cent des suffrages exprimés, il apparait clairement que le Peuple Tchadien vient de se doter d'une nouvelle loi fondamentale, une étape cruciale vers le retour du pays à l'ordre constitutionnel.

La Commission de la CEEAC voudrait ainsi saisir cette opportunité pour féliciter toutes les institutions impliquées directement ou indirectement dans l'organisation du scrutin référendaire, à savoir le Gouvernement de transition, le Conseil National de Transition (CNT), la Commission Nationale chargée de l'Organisation du Référendum Constitutionnel (CONOREC) et la Cour Suprême.

La Commission de la CEEAC tient, en outre, à féliciter les Autorités tchadiennes de transition pour leur détermination à respecter le calendrier de la période de transition tel que décidé par les participants au Dialogue National Inclusif et Souverain de 2022.

La Commission de la CEEAC voudrait également féliciter le Peuple tchadien dans son ensemble pour son esprit démocratique reflété à travers la libre expression des opinions de différentes composantes sociopolitiques du pays sur le projet de constitution présenté au référendum.

La Commission de la CEEAC exhorte ainsi les Autorités et le Peuple tchadiens à se tourner désormais et résolument vers la tâche ultime du processus de transition, à savoir l'organisation des élections libres, inclusives, transparentes et crédibles devant marquer la fin de la période de transition.

A cet effet, la Commission de la CEEAC encourage les Autorités et toutes les parties prenantes tchadiennes à préserver et à renforcer l'esprit de consensus ayant prévalu dans le pays depuis le début du processus de transition en avril 2021.



Tout en réitérant sa disponibilité à accompagner le processus de transition jusqu'à son terme, conformément aux instructions pertinentes des instances décisionnelles de la Communauté, la Commission de la CEEAC encourage tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Tchad à maintenir et à renforcer leur soutien auprès de ce pays au cours de la dernière phase de son processus de transition politique.

Fait à Libreville, le 29 décembre 2023

Le Président de la Commission

 22/12/23
Ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo

